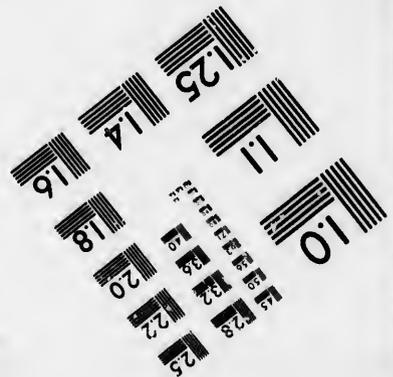
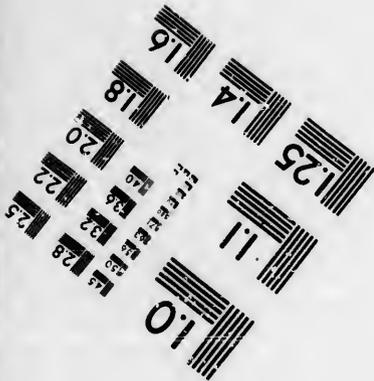
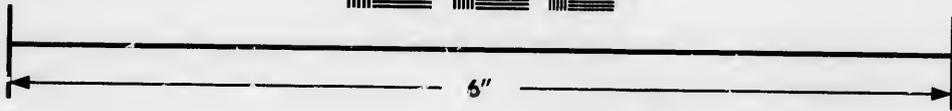
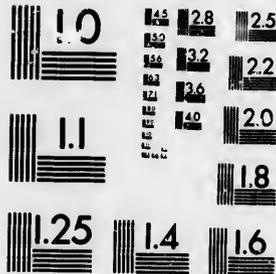


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
								✓			

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

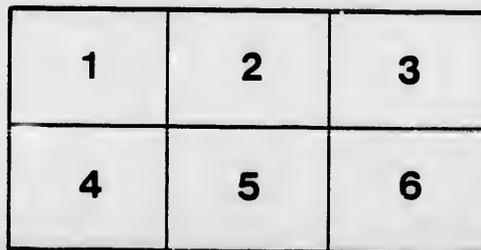
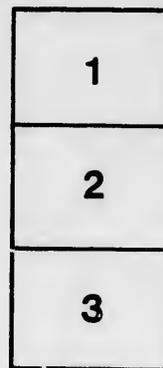
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche sheet contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right end top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



décembre - 1853

CIRCULAIRE

AU CLERGÉ DU DIOCÈSE DE QUÉBEC.

Québec, 8 décembre 1853.

no

dep
Rit
ce
qui
règ
ma

Rit
je l
qui
les

imp
de l
de j
siqu
ne s
qu'i

CIRCULAIRE.

ARCHEVECHÉ DE QUÉBEC,

8 décembre 1853.

MONSIEUR,

PLUSIEURS prêtres m'ayant consulté au sujet de quelques pratiques, suivies depuis long-temps dans ce diocèse, mais dont il n'est point fait mention dans le Rituel Romain, je crois devoir vous informer qu'en rendant obligatoire l'usage de ce livre, je n'ai pas eu l'idée d'abroger les règles de discipline et les usages louables qui sont prescrits par l'ancien rituel de Québec; je désire au contraire que ces règles et ces usages soient observés dans tout ce qui n'est pas opposé au Rituel Romain.

Comme la formule de la bénédiction nuptiale ne se trouve point dans le nouveau Rituel, et que l'on pourrait trouver incommode d'aller la chercher dans le Missel, je l'ai fait imprimer sur une feuille séparée que je vous envoie avec la présente, et qui, pour plus grande facilité, pourrait être insérée dans le Rituel, avant ou après les instructions concernant le mariage.

Je profite de la circonstance, pour attirer votre attention sur un paragraphe important de la lettre pastorale que j'adresse à tous les fidèles du diocèse, à l'occasion de l'érection de l'UNIVERSITÉ-LAVAL; c'est celui où il est question du trop grand nombre de jeunes gens à qui l'on fait parcourir, bon gré mal gré, le cercle des études classiques. Vous êtes convaiucu, je n'en doute pas, que je ne dis rien à ce sujet qui ne soit constaté par une triste expérience. Or, c'est plus particulièrement au clergé qu'il appartient d'apporter un remède aux maux que je déplore. Chaque curé, dans

sa paroisse, est en mesure de juger si tel enfant est capable de faire avec avantage un cours classique, ou s'il ne serait pas plus utile pour lui, de recevoir une éducation moins relevée, mais mieux adaptée en même temps à sa capacité. Or ne serait-il pas à propos qu'il usât de son influence sur les parents, soit pour les encourager à envoyer dans nos collèges les enfants qui montrent des talents et des bonnes dispositions, soit pour détourner de le faire ceux dont les enfants seraient incapables de profiter d'une éducation supérieure, ou à qui elle pourrait même être pernicieuse ? En agissant de la sorte, le clergé rendrait un service immense à la religion et à la société, et s'acquerrait un nouveau titre à la reconnaissance de tous les vrais amis du pays.

Ce que je viens de dire me conduit à vous faire une autre invitation. Vous savez que, tandis que les professions libérales sont encombrées de sujets qu'elles ne peuvent tous alimenter, les rangs du sacerdoce au contraire sont loin d'être remplis en proportion des besoins toujours croissants de notre peuple religieux. Il en résulte qu'un bon nombre de localités sont privées des secours spirituels qui leur sont nécessaires, et que beaucoup de prêtres succombent sous le poids du travail, par suite de l'impossibilité où se trouve le premier pasteur de leur donner de l'aide. Un tel état de chose doit être pour vous tous un juste sujet d'alarmes. Mais il est possible d'y remédier, et pour cela, je crois pouvoir compter avec confiance sur la coopération du clergé. En effet, chaque paroisse renferme des familles respectables et chrétiennes, où se trouvent des enfants qui se distinguent, autant par les qualités du cœur que par celles de l'intelligence. Il s'agirait donc d'exhorter les parents à faire cultiver ces jeunes plantes, en leur donnant l'éducation collégiale, et de leur procurer au besoin, dans ce but, l'aide de personnes bienveillantes qui seraient heureuses de prendre part à la bonne œuvre, si les avantages leur en étaient bien expliqués. Par ce moyen déjà employé avec succès par un nombre de MM. les Curés, les vides du sanctuaire seraient bientôt comblés, l'on formerait des sujets qui serviraient utilement l'Église, ou qui, s'ils n'étaient pas appelés au sacerdoce, contribueraient du moins au bien de l'état, dans les professions libérales.

Cette invitation mérite aussi l'attention de tous les hommes qui prennent intérêt à la sainte cause de la religion, et il ne peut manquer de fixer celle de mes dignes coopérateurs dans le saint ministère.

Comme il entre dans mes vues que les Conférences Ecclésiastiques rétablies par mon mandement du 3 du courant, s'organisent immédiatement, je fais suivre la présente du tableau des sujets qui devront être discutés, et je désigne comme suit les Présidents des arrondissements indiqués au 19^e art. du même mandement.

- 1^{er} Arrondissement.—M. NADEAU, curé de Saint-Luce.
 2^d Arrondissement.—M. LS. ANT. PROULX, curé de la Rivière-du-Loup.
 3^e Arrondissement.—M. le Grand-Vicaire GAUVREAU.
 4^e Arrondissement.—M. le SUPÉRIEUR du collège de Sainte-Anne.
 5^e Arrondissement.—M. LOUIS BEAUBIEN, curé de Saint-Thomas.
 6^e Arrondissement.—M. le Grand-Vicaire MAILLOUX, ou en son absence,
 M. NARC. C. FORTIER, curé de Saint-Michel.
 7^e Arrondissement.—M. DÉZIEL, curé de N. D. de Lévi.
 8^e Arrondissement.—M. LOUIS PROULX, curé de Sainte-Marie.
 9^e Arrondissement.—*Non encore complet.* Les deux missionnaires actuels
 enverront leurs réponses séparément, jusqu'à nouvel ordre.
 10^e Arrondissement.—M. PIERRE BÉLAND, curé de Saint-Antoine.
 11^e Arrondissement.—M. DEROME, curé des Grondines.
 12^e Arrondissement.—M. LABERGE, curé de l'Ancienne-Lorette.
 13^e Arrondissement.—M. Le SUPÉRIEUR du Séminaire de Québec.
 14^e Arrondissement.—M. ASSELIN, curé de l'Ange-Gardien.
 15^e Arrondissement.—M. BESSERER, curé de la Sainte-Famille.
 16^e Arrondissement.—M. le Grand-Vicaire CHAUVIN, curé de la Baie St. Paul.
 17^e Arrondissement.—M. J. B. GAGNON, curé de Chicoutimi.
 18^e Arrondissement.—M. ALAIN, curé de Bonaventure.
 19^e Arrondissement.—M. NÉRÉE GINGRAS, curé de Percé.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mon bien sincère attachement.

✠ P. F. ARCHEV. DE QUÉBEC.

SUJETS DES CONFÉRENCES ECCLÉSIASTIQUES DE L'ARCHIDIOCÈSE DE
QUÉBEC, POUR L'ANNÉE 1854.

I. Pour la conférence du mois de Janvier.

- 1^o Quid intelligatur per Rubricas?
- 2^o An Rubricæ tum Missalis tum Ritualis Romani sint prescriptivæ vel directivæ?
- 3^o An et qualis sit obligatio eos servandi?

II. Pour la conférence du mois de Mai.

Philippus una cum Jacobo operam suam in gerendis negotiis cuinam ditissimo mercatori commodat. Brevi Philippus intelligit Jacobum domino per fraudem ingen-
tom pecuniæ vim surripere. Furta posset monendo dominum facile impedire: sed
navult ipsum monere Jacobum qui gravissimas ei minas intentat, si flagitium probat,
et, contrâ, mille nummos tacenti spondet. Annorum decursu, ob Jacobi furta,
gravissimis damnis urgetur mercator: undè stimulis conscientia pressus confessarium
a ditPh ilippus, à quo anxid quærit:

- 1^o Quænam requirantur ut omissio imputetur ad pœnam?
- 2^o An, et ex quâ virtute teneretur Domino manifestare furta Jacobi?

III. Pour la conférence du mois de Juillet.

Joannes Baptista et Josepha in Diœcesi Marianapolitana domicilia habentes, Que-
becum veniunt et sine auctoritate vel licentia parochorum suorum, uno solummodo
mense elapso, Quebeci matrimonium contrahunt. Quæritur utrum hoc matrimonium
invalidum sit, necne?

IV. Pour la conférence du mois d'Octobre.

Episcopus Leopolen. statuto solemnè instituit in suâ Diœcesi conventus seu col-
lationes de rebus ecclesiasticis, mandans omnibus et singulis parochis aliisque
sacerdotibus ut ad has pias et perutilissimas exercitationes, quantum fieri posset,
fideliter interessent. Ast Caius, parochus S. C., hanc institutionem, quam novam
et onerosam judicat, parvi pendens, statuit in animo ab his se abstinere, quia inquit,
inutiles prorsus sunt hujusmodi collationes; unde infert, quod mandato episcopi vel
nulla, vel, si qua, certè levis obligatio inducta est sacerdotibus eas frequentandi.

Carolus confessarius ordinarius Caii primum benignè eum, monuit. Tandem percipiens eum pertinacem in suâ sententiâ, et eum reipsa jam, sine causâ, plures conventus, ad quos nominatim invitatus fuerat, declinasse, hæsitat et mente reputat quomodo se gerere debeat cum illo. Hinc quærit :

- 1^o An toleranda opinio Caii ?
- 2^o An Caius peccet sic agendo ?
- 3^o An saltem excusari possit propter bonam fidem ?
- 4^o An tandem sic absolvi possit ?

QUESTIONS SECONDAIRES QUE L'ON POURRA TRAITER, SI LE TEMPS LE PERMET, APRÈS LE TEMPS ASSIGNÉ POUR CHAQUE CONFÉRENCE.

I. Quæstiones relativæ ad sacramentorum administrationem.

1^o Licetne sacramentum extremæ-unctionis administrare simul pluribus ægrotis, recitando preces pro omnibus, sacras verò unctiones peragendo successivè in singulos.

2^o Casu quo id liceat, an preces recitandæ sunt in plurali numero, ut fit in administratione baptismi quando plures infantes simul baptsantur ?

3^o An idem observari possit in administrando sanctum viaticum ?

4^o An idem liceat in impertiendo indulgentiam in articulo mortis ?

II. Quæstiones de Scripturâ Sacrà.

1^o Quid sit, et an sit Scriptura Sacra ?

2^o Utrum singula Scripturæ verba sint à Spiritu Sancto dictata ?

3^o Quomodo dividatur Scriptura Sacra ?

4^o Quænam sint versiones Scripturæ Sacræ ?

